



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 84517

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur le rapport concernant la place des dispositifs médicaux dans la stratégie nationale de santé rendu par le Conseil économique social et environnemental. En effet, celui-ci préconise de définir une véritable stratégie de tarification supposant la clarification, l'amélioration et la coordination des contributions des acteurs : l'évaluation médico-économique par la Haute autorité de santé (HAS), les contrôles des spécifications par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), et la tarification des dispositifs par le Comité économique des produits de santé (CEPS). Il souhaiterait savoir ce qu'elle entend faire à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84517

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juillet 2015](#), page 5085

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)